Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 13 janvier 2016
(OR. en)

5222/16
ADD 1

ENT 6
MI 10

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Commission européenne
Date de réception:	12 janvier 2016
Destinataire:	Secrétariat général du Conseil
N° doc. Cion:	D042559/03 - ANNEXE 1
Objet:	ANNEXE au RÈGLEMENT DE LA COMMISSION modifiant le règlement (CE) nº 661/2009 du Parlement européen et du Conseil

Les délégations trouveront ci-joint le document D042559/03 - ANNEXE 1.

p.j.: D042559/03 - ANNEXE 1

COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le XXX
D042559/03
[…](2015) XXX draft

ANNEX 1

ANNEXE

au

RÈGLEMENT DE LA COMMISSION

modifiant le règlement (CE) nº 661/2009 du Parlement européen et du Conseil

ANNEXE

Modifications du règlement (CE) nº 661/2009

L'annexe IV du règlement (CE) nº 661/2009 est modifiée comme suit:

1) dans le tableau, les rangées correspondant aux règlements nºs 13, 13-H, 14, 16, 58, 95, 100, 107, 110, 118 et 121 de la CEE-ONU sont remplacées par le texte suivant:

13	Freinage des véhicules et des remorques	Complément 13 à la série 11 d'amendements	JO L XXX du X.2.2016, p. XX	M_2, M_3, N, O ([b])
13-H	Freinage des voitures particulières	Complément 16 à la version originale du règlement	JO L XXX du X.12.2015, p. XX	M_1, N_1 ([c])
14	Ancrages de ceintures de sécurité, systèmes d'ancrage Isofix et ancrages pour fixation supérieure Isofix	Complément 5 à la série 07 d'amendements	JO L 218 du 19.8.2015, p. 27	M, N
16	Ceintures de sécurité, systèmes de retenue, dispositifs de retenue pour enfants et dispositifs de retenue pour enfants Isofix	Complément 5 à la série 06 d'amendements	JO L 304 du 20.11.2015, p. 1.	M, N ([d])
58	Dispositifs arrière de protection anti-encastrement et leur montage; protection contre l'encastrement à l'arrière	Complément 3 à la série 02 d'amendements	JO L 89 du 27.3.2013, p. 34	M, N, O
95	Protection des occupants en cas de collision latérale	Complément 4 à la série 03 d'amendements	JO L 183 du 10.7.2015, p. 91	M_1, N_1
100	Sécurité électrique	Complément 1 à la série 02 d'amendements	JO L 87 du 31.3.2015, p. 1	M, N
107	Véhicules des catégories M_2 et M_3	Complément 1 à la série 06 d'amendements	JO L 153 du 18.6.2015, p. 1	M_2, M_3
110	Organes spéciaux pour l'alimentation des moteurs au gaz naturel comprimé (GNC)	Complément 2 à la série 01 d'amendements	JO L 166 du 30.6.2015, p. 1	M, N

118	Résistance au feu des matériaux utilisés dans les autobus	Complément 1 à la série 02 d'amendements	JO L 102 du 21.4.2015, p. 67	M_3
121	Emplacement et moyens d'identification des commandes manuelles, des témoins et des indicateurs	Série 01 d'amendements	JO L XXX du X.1.2016, p. XX	M, N

2) l'appendice est modifié comme suit:

a) la rangée correspondant au règlement n° 46 est remplacée par le texte suivant:

46	Systèmes de vision indirecte et leur montage	Directive 2003/97/CE	JO L 25 du 29.1.2004, p. 1	M, N_1, composant

b) la rangée correspondant au règlement n° 118 est supprimée.